



## **COMMUNIQUE DE PRESSE FRONT COMMUN POLICE DES CHEMINS DE FER (SPC) BRUXELLES**

Le vendredi 04/06/2010 le front commun syndical de la police des Chemins de Fer de la Police Fédérale mènera une action dans la station métro Rogier de 07h00 à 10h00.

L'objectif est d'informer les voyageurs et les instances politiques des problèmes que nous rencontrons pour garantir totalement la sécurité sur le réseau métro et ferroviaire suite aux problèmes suivants :

- Infrastructures : La Police des Chemins de Fer est aujourd'hui hébergée dans 8 localisations différentes ce qui complique l'engagement efficace du personnel sur le terrain. Les délais d'intervention en sont affectés et deviennent inacceptables, spécifiquement lors d'accidents graves.
  - Le front commun demande un bâtiment central de 4.000 m<sup>2</sup>, proche de notre terrain de travail, pour y héberger la Police des Chemins de Fer de Bruxelles.
- Personnel : En 2006, après le meurtre de Joe Vanholsbeek, le Ministre de l'Intérieur de l'époque, Monsieur Dewael, avait donné l'ordre au Commissaire Général de la police fédérale d'ajouter 110 membres du personnel au tableau organique de la Police des Chemins de Fer. A ce jour, les organisations syndicales relèvent que seuls 35 membres du personnel ont renforcé SPC Bruxelles. Compte tenu de l'extension du réseau du métro et des chemins de fer, d'une augmentation importante du nombre des voyageurs et de la transformation des stations en centres commerciaux : nous ne pouvons plus garantir nos tâches de base.
  - Une augmentation du personnel est urgente pour garantir le service minimal et permettre la charge de travail à un niveau acceptable pour nos collègues.
- Grande prime agglomération de Bruxelles : à travail égal, salaire égal. Les collègues des zones des Polices Locales perçoivent une prime plus importante pour travailler à Bruxelles. Les membres de la Police Fédérale qui travaillent sur le même territoire ne la reçoivent pas. Ceci est une discrimination pour les membres de la Police Fédérale de la Police des Chemins de Fer.
- « Eurotops » : annuellement, il y a un budget prévu pour les 6 zones de police de Bruxelles dans le cadre de l'organisation des Eurotops. La Police Fédérale qui met également beaucoup de personnel à disposition pour ces Eurotops n'est pas bénéficiaire de ce fond qui investit entre autres dans le réseau Astrid. Les syndicats se doivent de constater que ce réseau fonctionne mal sur le territoire du métro et le réseau des chemins de fer.

Jusqu'à ce jour nous ne pouvons entreprendre que de petites actions parce que l'autorité met tout en œuvre pour limiter les actions des syndicats et porter atteinte au droit de grève. Nous condamnons les pressions sur nos collègues pour ne pas faire grève ou leur permettre de se faire entendre.

Les conditions de travail de nos membres se sont empirées depuis le préavis de grève.

Texte traduit du communiqué rédigé en néerlandais.

Pour le front commun :

Philippe BRYERE  
SNPS - NSPV  
0495/840295

Stephane Deldicque  
CSC SP- ACV OD  
0479/526872

Olivier BOURGUIGNON  
SLFP - VSOA  
0485/535943

Marc DUPLESSIS  
CGSP - ACOD  
0486/993170